

MEDEF en SEINE

LE MAGAZINE DU MEDEF HAUTS-DE-SEINE - DÉCEMBRE 2022 #26

**Sobriété énergétique :
un nouvel enjeu pour les
entreprises**

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Hauts-de-Seine





Données personnelles : l'avenir appartient à ceux qui les protègent

Connaitre, gérer et sécuriser les flux de données personnelles, c'est ce que propose la société Data Legal Drive en éditant un logiciel de conformité RGPD. Depuis 2018, la legaltech fondée par l'avocat Sylvain Staub apporte la solution digitale à plus de 3 000 entreprises, quelle que soit leur taille et leur activité.



Sylvain Staub
Fondateur de Data Legal Drive

Pourquoi le respect du RGPD est devenu un enjeu fondamental pour les entreprises ?

Tout d'abord, le non-respect du RGPD expose les entreprises à des risques de sanctions financières de plus en plus lourdes, et une entreprise sur deux craint un contrôle de la CNIL.

Ensuite, les sanctions prononcées sont souvent rendues publiques et relayées, ce qui entraîne un risque de publicité

négative, et donc une perte d'image et de confiance. Toutes les entreprises prennent un risque en ne mettant pas en œuvre le RGPD, puisque toutes collectent, exploitent et partagent des données personnelles. En qualité d'employeur bien sûr, mais aussi de prestataire de services, de clientes, de services publics, d'associations...

Enfin, la multiplication des cyberattaques inquiète les entreprises et les incite à mettre en place ou à renforcer les mesures de sécurité. Pour cela, une parfaite connaissance des flux de données, des logiciels utilisés et des sous-traitants est indispensable. Or, c'est précisément en appliquant le RGPD, et notamment les articles 28, 30 et 32 que l'on parvient à cette connaissance.

Quelles sont les solutions que vous apportez aux organisations qui souhaitent se lancer dans la protection des données ou renforcer celle-ci ?

Depuis l'entrée en application du RGPD, notre mission est d'aider les entreprises à clarifier, accélérer et pérenniser leur conformité en associant la rigueur juridique à la souplesse opérationnelle. Nous sommes ainsi au cœur de leur transformation digitale.

Concrètement, DLD RGPD est un logiciel SaaS intuitif, expert et collaboratif qui permet de cartographier les traitements de données, de constituer et de tenir à jour les registres, de réaliser les études d'impacts, d'effectuer les diagnostics et les rapports, de gérer les demandes de droits et les violations de données.

Les ressources juridiques de Dalloz et des Éditions Législatives sont intégrées, et les modules de e-learning permettent d'assurer la formation des collaborateurs.

Le RGPD est perçu par certains comme un frein au développement commercial. Que leur répondez-vous ?

Je leur réponds que c'est exactement l'inverse et que l'avenir proche les fera changer d'avis. Pour un chef d'entreprise avisé, il est bien plus opportun de prendre cette réglementation européenne comme une opportunité, et d'intégrer la protection des données dans sa stratégie marketing et commerciale.

Les plus rusées communiquent même en toute transparence sur les actions menées pour respecter les données personnelles, valorisant ainsi leur démarche éthique et gagnant la confiance de ceux qui leur confient leurs données, c'est-à-dire leurs salariés, leurs clients, leurs partenaires.